

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Agilent Technologies

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	: Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271
Réf. (kit chimique)	: 5190-7271
Référence	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix 600884-51
	RT/RNase Block 5190-7272
	Reference Dye 600530-53
	100 mM DTT 600089-53

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations	: Réactif analytique.
	<input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix 2 mL
	RT/RNase Block 0.1 mL
	Reference Dye 0.1 mL (100 µL 1 mM)
	100 mM DTT 0.1 mL

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Waldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix Mélange
	RT/RNase Block Mélange
	Reference Dye Mélange
	100 mM DTT Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

Composants de toxicité inconnue	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%
	RT/RNase Block	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 10 - 30%
	Reference Dye	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 30 - 60%
		Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 1 - 10%
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale inconnue : 1 - 10%
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée inconnue : 1 - 10%
 Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation inconnue : 1 - 10%
 Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 2.4%

100 mM DTT

Composants d'écotoxicité inconnue : Reference Dye

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement.
Mentions de danger	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence		
Prévention	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Intervention	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Stockage	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Élimination	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Ingrédients dangereux	: <input checked="" type="checkbox"/> Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable.
Éléments d'étiquetage supplémentaires	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Non applicable.
RT/RNase Block	Non applicable.
Reference Dye	Non applicable.
100 mM DTT	Non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux

Avertissement tactile de danger

: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Non applicable.
RT/RNase Block	Non applicable.
Reference Dye	Non applicable.
100 mM DTT	Non applicable.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Aucun connu.
RT/RNase Block	Aucun connu.
Reference Dye	Aucun connu.
100 mM DTT	Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Mélange
RT/RNase Block	Mélange
Reference Dye	Mélange
100 mM DTT	Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix Glycérol	REACH #: Annexe V CE: 200-289-5 CAS: 56-81-5	≥10 - ≤25	Non classé.	[2]
RT/RNase Block Glycérol	REACH #: Annexe V CE: 200-289-5 CAS: 56-81-5	≥50 - ≤75	Non classé.	[2]
Reference Dye 2-Amino-2-(hydroxyméthyl) propane-1,3-diol, chlorhydrate	CE: 214-684-5 CAS: 1185-53-1	≤3	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335	[1]
100 mM DTT (R*,R*)-1,4-Dimercaptobutane-2, 3-diol	CE: 222-468-7 CAS: 3483-12-3	≤3	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	[1]

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [5] Substance de degré de préoccupation équivalent
- [6] Divulgateur supplémentaire en vertu de la politique d'entreprise

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	RT/RNase Block	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	Reference Dye	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
	100 mM DTT	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	RT/RNase Block	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Reference Dye	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
	100 mM DTT	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	RT/RNase Block	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Reference Dye	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	100 mM DTT	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Ingestion	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	RT/RNase Block	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Reference Dye	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	100 mM DTT	Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Protection des sauveteurs	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	RT/RNase Block	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	Reference Dye	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	100 mM DTT	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu.
	RT/RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.
	100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu.
	RT/RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.
	100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu.
	RT/RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.
	100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu.
	RT/RNase Block	Aucun effet important ou danger critique connu.
	Reference Dye	Aucun effet important ou danger critique connu.
	100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements spécifiques	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
---------------------------------------	--	--

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction inappropriés	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.
---	--	--

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
---	--	--

Produits de combustion dangereux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés oxyde/oxydes de métal Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre
---	--	--

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de
--	--	--

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix

RT/RNase Block

Reference Dye

100 mM DTT

l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix

RT/RNase Block

Reference Dye

100 mM DTT

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Pour les secouristes	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	RT/RNase Block	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	Reference Dye	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».
	100 mM DTT	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
RT/RNase Block	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
Reference Dye	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
100 mM DTT	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	RT/RNase Block	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	Reference Dye	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

100 mM DTT

Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	RT/RNase Block	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	Reference Dye	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	100 mM DTT	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Conseils sur l'hygiène professionnelle en général	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	RT/RNase Block	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	Reference Dye	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	100 mM DTT	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

<p>2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix</p>	<p>Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.</p>
<p>RT/RNase Block</p>	<p>Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.</p>
<p>Reference Dye</p>	<p>Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.</p>
<p>100 mM DTT</p>	<p>Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.</p>

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<p>Recommandations</p>	<p>2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT</p>	<p>Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.</p>
<p>Solutions spécifiques au secteur industriel</p>	<p>2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT</p>	<p>Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.</p>

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix Glycérol	Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: aérosol
RT/RNase Block Glycérol	Ministère du travail (France, 10/2016). Notes: Ministère du travail (Brochure INRS Ed 984, juillet 2012). valeurs limites indicatives VME: 10 mg/m ³ 8 heures. Forme: aérosol

Procédures de surveillance recommandées

- : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

- : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

- : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains

- : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Liquide. Liquide. Liquide. Liquide.
Couleur	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Odeur	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Seuil olfactif	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
pH	: 2x Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference dye, 1mM 100 mM DTT	7.8 8 Non disponible. Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: <input checked="" type="checkbox"/> Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. 100°C

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Point d'éclair	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Taux d'évaporation	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Pression de vapeur	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Densité de vapeur	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Densité relative	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Solubilité(s)	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Température de décomposition	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Viscosité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Propriétés explosives	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Propriétés comburantes	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non disponible. Non disponible. Non disponible. Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4 Conditions à éviter	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
10.5 Matières incompatibles	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.6 Produits de décomposition dangereux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	RT/RNase Block	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Reference Dye	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	100 mM DTT	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
100 mM DTT Voie orale	33333.3 mg/kg

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Reference Dye 2-Amino-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol, chlorhydrate	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires
100 mM DTT (R*,R*)-1,4-Dimercaptobutane-2,3-diol	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation. Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation. Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation. Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation.
--	--	--

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec les yeux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec les yeux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Généralités	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
100 mM DTT (R*,R*)-1, 4-Dimercaptobutane-2,3-diol	Aiguë CL50 27000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID / IMDG / IATA : Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	: 2X Brilliant III QRT-PCR Master Mix RT/RNase Block Reference Dye 100 mM DTT	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
--	--	--

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

Surveillance médicale renforcée : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Australie	: Indéterminé.
Canada	: Indéterminé.
Chine	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Europe	: Indéterminé.
Japon	: Inventaire du Japon (ENCS): Indéterminé. Inventaire du Japon (ISHL): Indéterminé.
Malaisie	: Indéterminé.
Nouvelle-Zélande	: Indéterminé.
Philippines	: Indéterminé.
République de Corée	: Indéterminé.
Taiwan	: Indéterminé.
Thaïlande	: Indéterminé.
Turquie	: Indéterminé.
États-Unis	: Indéterminé.
Viêt-Nam	: Indéterminé.

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DNEL = Dose dérivée sans effet
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
PNEC = concentration prédite sans effet
RRN = Numéro d'enregistrement REACH

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Non classé.	

Texte intégral des mentions H abrégées

Reference Dye H315 H319 H335	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.
100 mM DTT H302 H315 H319 H335 H412	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Reference Dye Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
100 mM DTT Acute Tox. 4, H302 Aquatic Chronic 3, H412 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3

Date d'édition/ Date de révision : 03/07/2018

Date de la précédente édition : 29/07/2016

Version : 3

Avis au lecteur

Brilliant III Ultra-Fast QRT-PCR Master Mix Sample, Part Number 5190-7271

RUBRIQUE 16: Autres informations

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.